

NOTRE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin MPR
Ergothérapeute
Masseur-kinésithérapeute
Assistante sociale
Secrétaire médicale



CONTACT

**Du lundi au vendredi sauf les après-midis
des mercredis et vendredis**

06 12 47 61 19 / 05 63 45 71 41

Joignable par Médimail sur emer.cmr@vyv3.fr

Adresse postale :

EMER / CMRF
Rue Angély Cavalié - 81000 ALBI

Adresse pour la consultation :

46, place du Foirail Castelviel - 81000 ALBI

vyv³ | Terres d'Oc

terresdoc.vyv3.fr/EMER



Équipe Mobile d'Expertise en Réadaptation neuro-locomotrice

Intervention d'une équipe pluridisciplinaire
sur le lieu de vie

ÉVALUER

COORDONNER

CONSEILLER

ORIENTER

Un dispositif **vyv³** | Terres d'Oc soutenu par



NOS MISSIONS

L'équipe pluridisciplinaire de l'EMER 81 a pour vocation de faciliter le retour et/ou le maintien d'une personne en situation de handicap dans son environnement.

Ses missions :

- **Evaluer** la situation de la personne, ses besoins, ses habitudes de vie dans son environnement
- **Aider** à l'élaboration d'un projet de vie en lien avec les acteurs du territoire
- **Préconiser** des aménagements de l'environnement, des essais d'aides techniques
- **Conseiller et informer** les aidants professionnels et familiaux
- **Orienter** la personne dans son parcours de soin
- **Conseiller** la personne et son entourage dans les démarches administratives et sociales



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne âgée de 16 ans et plus ayant des affections neurologiques et/ou locomotrices entraînant des limitations fonctionnelles sévères.

Cette intervention est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie.

Un formulaire de demande d'intervention doit être complété par un professionnel de santé.

Retrouvez-le sur terresdoc.vyv3.fr/EMER



TERRITOIRE, LIEUX & ÉTABLISSEMENTS D'INTERVENTION

L'EMER intervient sur le Tarn en collaboration avec l'ensemble des acteurs/réseaux du département.



Tarn



L'EMER AGIT :

- au domicile du patient (ou en EHPAD) à la demande des professionnels intervenant auprès du patient
- en court séjour, dans les services de chirurgie orthopédique ou de neurologie
- en SSR majoritairement non spécialisé
- dans les structures médico-sociales du territoire intervenant dans le champ du handicap chronique